

2- Dans le cadre du LMD, il est nécessaire d'être en possession

- soit d'une licence validée de Sciences du Langage, Lettres modernes, Lettres classiques, parcours bi-disciplinaires³ ou langues vivantes⁴ avec *complément de formation FLE*.
- soit d'un Diplôme d'Université (DU) en Français Langue Étrangère.

3- Les personnes déjà titulaires d'une licence, d'une maîtrise ou d'un master peuvent

- soit s'inscrire en 3^{ème} année de *licence Sciences du Langage avec complément de formation FLE*. Elles peuvent obtenir une dispense d'enseignement pour les deux premières années de la licence SDL après examen de leur dossier par la commission pédagogique. Le dossier de demande est disponible au secrétariat Sciences du Langage ;
- soit s'inscrire au Diplôme d'Université *Formateur de formateurs en FLES* dispensé au niveau L3 par le Département Sciences du Langage.

4- Les étudiants en provenance d'une autre université française sont priés de fournir une attestation sur les enseignements FLE suivis dans leur établissement d'origine: intitulé des enseignements, volume horaire, notes obtenues.

5- Les étudiants étrangers titulaires des diplômes français mentionnés ci-dessus sont soumis aux mêmes obligations. Ceux qui ne possèdent pas de diplôme universitaire français peuvent effectuer une demande d'inscription à condition d'avoir validé un diplôme de niveau licence dans leur pays et comportant des enseignements en linguistique et en didactique du FLES.

IMPORTANT : niveau en langue française requis pour la recevabilité du dossier en Master : **Niveau B2 : utilisateur indépendant**, avec un score détaillé pour chaque compétence compris entre 400 et 499 points. Joindre l'attestation du CIEP (pour diplômes DALF ou Test de Connaissance du Français), de la CCIP (pour le Test d'Évaluation du Français), du WBT (pour le The European Language Certificate).

Document actualisé le 06/01/2012

Prof. M. Billières
Responsable du Master Professionnel
Apprentissage/Didactique du français langue étrangère et seconde
billiere@univ-tlse2.fr

³ voir liste du fichier ci-joint (lien sur le web)

⁴ voir liste du fichier ci-joint (lien sur le web)

